



LA GENDARMERIE NATIONALE

VOUS INFORME

La lutte contre les cambriolages :

soyez acteurs de votre propre sécurité

Les cambriolages se commettent principalement en journée avec une effraction suivie d'une fouille rapide des lieux et du vol d'objets de valeurs (numéraire, bijoux, ordinateurs et téléphones portables, matériels high-tech) voire de véhicules si les clés sont découvertes. Cette action ne dure que quelques minutes.

CHEZ VOUS, ADOPTEZ LES BONS REFLEXES :

- Veillez à verrouiller les portes et les fenêtres des habitations, même en cas de courte absence. Protégez tout particulièrement vos baies vitrées plus sensibles à l'effraction.
- Fermez les volets si vous quittez les lieux pour une période plus longue voire même pour la journée.
- Fermez les portes et les fenêtres opposées à votre emplacement dans la maison. Si vous êtes dans votre jardin, ne laissez pas ouvert le devant de l'habitation.
- Même chez vous, prenez l'habitude de verrouiller votre porte d'entrée et de garage.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- Malgré tout, si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible la gendarmerie même s'il ne s'agit que d'une tentative.

PROTEGEZ VOS BIENS :

- Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.
- Équipez les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.
- Vous pouvez opter pour une alarme : faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible l'intrusion et communique une information rapide et fiable pour alerter au plus vite les forces de l'ordre.

ADOPTEZ UNE VIGILANCE CITOYENNE :

- Prévenez vos proches voisins de votre absence ou de votre départ dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux. Cela n'arrive pas qu'aux autres et vos voisins pourront adopter des gestes simples indiquant une présence.
- Soyez attentifs à ce qui se passe dans votre quartier.
- Prévenez la gendarmerie de toutes personnes ou véhicules suspects.

**DANS TOUS LES CAS,
APPELEZ RAPIDEMENT LE 17**

